

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification du produit et de l'entreprise

| | |
|---------------------------------------|--|
| Identificateur du produit | BIONEUTRE |
| Autres moyens d'identification | Pas disponible |
| Utilisation recommandée | Nettoyant à plancher |
| Restrictions conseillées | Aucuns connus. |
| Fabricant | Unica Canada inc. 90, J.A. Bombardier Boucherville, (Québec) Téléphone: (450) 655-8168 Numéro de téléphone d'urgence 24 heures (CANUTEC): (613) 996-6666 |

2. Identification des risques

| | |
|--|--|
| Dangers physiques | Non classé. |
| Risques pour la santé | Non classé. |
| Risques pour l'Environnement | Non classé. |
| Risques défini pour OSHA | Non classé. |
| Éléments d'étiquetage | |
| Symbole de danger | Aucune. |
| Mot indicateur | Aucun(s)/aucune(s). |
| Mention de danger | Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage selon les critères du GHS |
| Conseil de prudence | |
| Prévention | Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. |
| Intervention | Se laver les mains après l'usage. |
| Stockage | Conserver à l'écart de matières incompatibles. |
| Élimination | Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux. |
| Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA) | Aucuns connus. |
| Renseignements supplémentaires | Sans objet. |

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

| | |
|-------------------------------------|--|
| Mélange | |
| Remarques sur la composition | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA. |

4. Premiers soins

| | |
|---|--|
| Inhalation | En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale. |
| Peau | Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste. |
| Yeux | Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste. |
| Ingestion | Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin. |
| Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés | Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. |
| Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis | Traiter de façon symptomatique. |
| Informations générales | En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Tenir hors de la portée des enfants. |

5. Mesures de lutte contre le feu

| | |
|--|---|
| Moyens d'extinction appropriés | Eau pulvérisée. Produit chimique en poudre. dioxyde de carbone. |
| Méthodes d'extinction inappropriées | Aucuns connus. |
| Risques spécifiques provenant des produits chimiques | Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome. |
| Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers | Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. |
| Lutte contre l'incendie / instructions | En cas d'incendie, refroidir les réservoirs par arrosage. |
| Méthodes particulières d'intervention | Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. |
| Risques d'incendie généraux | Aucun risque d'incendie et d'explosion. |
| Produits dangereux résultant de la combustion | Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. |
| Données sur l'explosibilité | |
| Sensibilité aux chocs | Pas disponible. |
| Sensibilité aux décharges électrostatiques | Pas disponible. |

6. Procédures en cas de déversement

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence | Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. |
| Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage | Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits. Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Ramasser ou utiliser un aspirateur pour déchets secs pour élimination adéquate sans relèvement des poussières. Rincer la surface contaminée à grande eau. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques. |

7. Manutention et entreposage

| | |
|--|---|
| Précautions pour une manipulation sécuritaire | Éviter l'exposition prolongée. Lavez vigoureusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Éviter le contact avec les yeux et la peau. |
| Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité | Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Conserver hors de la portée des enfants. |

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

| | |
|--|--|
| Limites d'exposition | Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients. |
| Valeurs limites biologiques | Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients. |
| Contrôles techniques appropriés | Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée. Utiliser seulement dans un lieu équipé d'une bonne ventilation ou avec l'équipement de protection respiratoire approprié. |
| Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle | |
| Protection du visage/ des yeux | Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales. |
| Protection de la peau | |
| Protection des mains | Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu. |
| Autre | Porter des vêtements appropriés et résistants aux produits chimiques. Conformément aux directives de votre employeur. |
| Protection respiratoire | Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. |
| Dangers thermiques | Sans objet. |

Considérations d'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|--|-----------------|
| Aspect | Liquide |
| État physique | Liquide. |
| Forme | Liquide |
| Couleur | Rouge |
| Odeur | Fraîche |
| Seuil de l'odeur | Pas disponible. |
| pH | 7.0 – 7.5 |
| Point de fusion/point de congélation | Pas disponible. |
| Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition | Pas disponible. |
| Point d'écoulement | Pas disponible. |
| Densité | Pas disponible. |
| Coefficient de répartition (n-octanol/eau) | Pas disponible. |
| Point d'éclair | Pas disponible. |
| Vitesse d'évaporation | Pas disponible. |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Sans objet. |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité | |
| Limites d'inflammabilité - inférieure (%) | Pas disponible. |
| Limites d'inflammabilité - supérieure (%) | Pas disponible. |
| Limite d'explosivité - inférieure (%) | Pas disponible. |
| Limite d'explosivité - supérieure (%) | Pas disponible. |
| Pression de vapeur | Pas disponible. |
| Densité de vapeur | Pas disponible. |
| Densité relative | 1.00 – 1.02 |
| Solubilité(s) | Complète |
| Température d'auto-inflammation | Pas disponible. |
| Température de décomposition | Pas disponible. |
| Viscosité | Pas disponible. |
| Autres informations | |
| Masse volumique apparente | |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|---|--|
| Réactivité | Aucune |
| Possibilité de réactions dangereuses | Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. |
| Stabilité chimique | Stable dans les conditions recommandées de stockage. |
| Conditions à éviter | Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Contact avec des matières incompatibles. La chaleur, flammes nues, décharge statique, étincelles et d'autres sources d'allumage. |
| Matières incompatibles | Les agents oxydants forts. Acides. Substances caustiques. Oxydants. Ils |
| Produits de décomposition dangereux | peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. |

11. Propriétés toxicologiques

| | |
|---------------------------|--|
| Voies d'exposition | Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion. |
|---------------------------|--|

Informations sur les voies d'exposition probables

| | |
|-------------------|--|
| Ingestion | Faible danger présumé en cas d'ingestion. |
| Inhalation | Aucun effet indésirable par inhalation n'est attendu. |
| Peau | Aucun effet indésirable par contact avec la peau n'est attendu. |
| Yeux | Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. |

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Pas disponible.

Corrosion et/ou irritation de la peau Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| Minutes d'exposition | Pas disponible. |
| Indice d'érythème | Pas disponible. |
| Valeur d'un œdème | Pas disponible. |

Lésion/irritation grave des yeux Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

| | |
|--|-----------------|
| Valeur de l'opacité cornéenne | Pas disponible. |
| Valeur de la lésion de l'iris | Pas disponible. |
| Valeur des rougeurs de la conjonctive | Pas disponible. |
| Valeur d'un œdème de la conjonctive | Pas disponible. |
| Jours de récupération | Pas disponible. |

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

| | |
|--|--|
| Sensibilisation des voies respiratoires | Pas disponible. |
| Sensibilisation de la peau | Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau. |

Mutagenécité de la cellule germinale Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Mutagenécité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénécité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Toxicité pour la reproduction Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Tératogénécité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Non classé.

Risque d'aspiration Pas disponible.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Autres informations Ce produit n'est associé à aucun effet néfaste connu pour la santé de l'humain.

Nom des produits toxicologiquement synergiques Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Aucune donnée d'écotoxicité observée pour les ingrédients.

Persistance et dégradabilité Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bio-accumulation Données non disponibles.

Mobilité dans le sol Données non disponibles.

Mobilité générale Pas disponible.

Autres effets nocifs On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Élimination des résidus

| | |
|--|---|
| Instructions pour l'élimination | Revoir les exigences gouvernementales locales et provinciales/de l'État avant l'élimination. Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. |
| Règlements locaux d'élimination | Détruire conformément à toutes les réglementations applicables. |
| Code des déchets dangereux | Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge. |
| Déchets des résidus / produits non utilisés | Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination). |
| Emballages contaminés | Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. |

14. Informations relatives au transport

| | |
|--|---|
| Généralités | Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous. |
| Ministère des Transports des États Unis. (DOT) | N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses. |
| Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada) | N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses. |

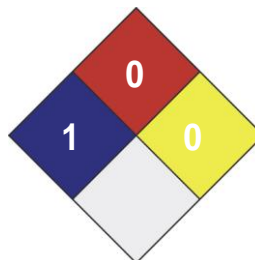
15. Données réglementaires

| | |
|--------------------------------------|--|
| Règlements fédéraux canadiens | Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés. |
| Situation SIMDUT | Non contrôlé |

16. Renseignements divers

| LÉGENDE | |
|---------|---|
| Extrême | 4 |
| Grave | 3 |
| Modéré | 2 |
| Faible | 1 |
| Minimal | 0 |

| | |
|--------------------------------|-----|
| Santé | / 1 |
| Inflammabilité | 0 |
| Danger physique | 0 |
| Protection individuelle | X |



| | |
|---|--|
| Clause d'exonération de responsabilité | Les renseignements fournis dans la présente fiche ont été préparés à partir de sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, autres risques, niveaux d'exposition et considérations concernant l'élimination pourraient être applicables. C'est donc de la responsabilité de l'utilisateur lire et comprendre l'étiquette du produit et le présent document avant d'utiliser le produit. Ne pas utiliser le produit à des fins autres que celles indiquées à la Section 1. |
| Date de publication | 15 mai 2017 |
| Date en vigueur | 15 mai 2017 |
| | Version 1.0 |
| Autres informations | Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document. |
| Préparée par | Unica Canada inc No de téléphone: (450) 655-8168 |
| Autres informations | Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH). |